



ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2023



ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2023

CONTENU

Page

Rapport de l'auditeur indépendant

État des résultats

3 – 4

État de l'évolution de l'actif net

5

État de la situation financière

6

État des flux de trésorerie

7

Notes afférentes aux états financiers

8 – 14

Annexes des produits et charges par secteur

15 – 22

Aux membres de l'Association franco-yukonnaise

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association franco-yukonnaise, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association franco-yukonnaise au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, l'entité tire des produits provenant de revenus de ventes de repas, de sirop d'érable et de billets de spectacles dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'entité et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits provenant de revenus de ventes de repas, de sirop d'érable et de billets de spectacles, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2023 et 2022, de l'actif à court terme aux 31 mars 2023 et 2022, et de l'actif net aux 1 avril 2022 et 2021 et aux 31 mars 2023 et 2022. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2022, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

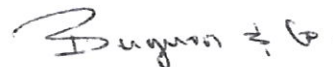
Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Edmonton, AB
20 juin 2023



Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
État des résultats
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
PRODUITS		
Patrimoine canadien	781 302 \$	725 557 \$
Emploi et Développement social Canada	399 439	375 769
CanNor	396 230	346 884
Gouvernement du Yukon - Éducation	331 874	570 879
Gouvernement du Yukon - Développement économique	306 390	20 900
Société santé en français	271 291	304 493
Gouvernement du Yukon - DSF	205 295	185 002
Ventes d'annonces	182 085	213 736
Citoyenneté et Immigration Canada	162 008	164 911
Autofinancement et autres	126 920	93 695
FAAFC	116 808	115 609
Autres contributions	111 827	51 253
FJCF	108 576	42 671
Gouvernement du Yukon - Tourisme et de la Culture	90 986	46 261
Justice Canada	51 220	40 000
Réseau.Presse APF	47 664	153 831
Abonnements, inscriptions et cotisations	43 941	26 911
Intérêts	43 220	17 969
Gouvernement du Yukon - Conseil exécutif	37 250	28 359
CNFS / ACUFC	35 000	37 300
Ventes de repas	13 545	3 375
Gouvernement du Québec - SQRC	12 500	8 442
Amortissement des apports reportés	11 197	9 090
Ventes de sirop d'érable	8 783	6 823
Ventes de billets de spectacles	3 088	4 011
Variation de la juste valeur des fonds mutuels	1 959	(1 264)
Commandites	-	2 175
	<u>3 900 398 \$</u>	<u>3 594 642 \$</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Bergeron&Co.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
État des résultats
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	2 065 646 \$	1 898 225 \$
Honoraires	521 117	596 103
Promotion et publicité	490 880	406 108
Loyer et location de salles	253 162	241 251
Représentation, réunions et déplacements	207 358	53 896
Imprimerie	70 760	58 524
Fournitures de bureau	70 599	112 695
Télécommunications	29 054	33 171
Informatique	27 940	33 568
Inscriptions	27 837	5 841
Location d'équipements	16 823	12 643
Amortissement des immobilisations corporelles	15 087	13 725
Coût des repas	10 774	2 593
Assurances	9 941	10 177
Contributions aux organismes	9 400	33 809
Produits d'érable	5 181	8 118
Intérêts et frais bancaires	3 676	3 720
	<u>3 835 235 \$</u>	<u>3 524 167 \$</u>
 EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	 <u><u>65 163 \$</u></u>	 <u><u>70 475 \$</u></u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Bergeron&Co.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
État de l'évolution de l'actif net
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023

ACTIF NET	Investi en Immobilisations	Grevé d'affectation (Note 11)	Non-grevé d'affectation	Total 2023	Total 2022
Solde au début de l'exercice	15 005 \$	1 179 533 \$	477 478 \$	1 672 016 \$	1 601 541 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(3 890)	29 846	39 207	65 163	70 475
Transferts	-	7 541	(7 541)	-	-
Don fait à une société apparentés (Note 12)	-	(10 554)	-	(10 554)	-
Achats d'immobilisations	14 231	-	(14 231)	-	-
Apports reçus	(12 922)	-	12 922	-	-
Solde à la fin de l'exercice	12 424 \$	1 206 366 \$	507 835 \$	1 726 625 \$	1 672 016 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
État de la situation financière
au 31 mars 2023

ACTIF	<u>2023</u>	<u>2022</u>
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (Note 3)	935 378 \$	1 664 465 \$
Comptes clients	22 273	24 181
Compte client de l'organisme contrôlé (SIFY)	3 024	2 341
Subventions à recevoir	845 892	399 744
Intérêts à recevoir	13 594	1 216
Taxes sur les produits et services à recevoir	15 287	14 080
Dépôts à terme (Note 5)	520 388	20 100
Partie courante des hypothèques à recevoir (Note 6)	12 300	11 827
Frais payés d'avance	26 545	12 330
TOTAL DE L'ACTIF À COURT TERME	<u>2 394 681</u>	<u>2 150 284</u>
FONDS MUTUELS	32 879	30 920
HYPOTHÈQUES À RECEVOIR (Note 6)	347 407	359 707
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 4)	<u>49 895</u>	<u>50 753</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u><u>2 824 862</u></u>	<u><u>2 591 664</u></u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes à payer et frais courus	540 525	582 425
Compte à payer à l'organisme contrôlé (SIFY)	12 486	9 683
Salaires et charges sociales à payer (Note 9)	233 791	187 568
Revenus reportés (Note 7)	273 961	104 224
TOTAL PASSIF À COURT TERME	<u>1 060 763</u>	<u>883 900</u>
PASSIF À LONG TERME		
Apports reportés afférents aux immobilisations (Note 10)	<u>37 474</u>	<u>35 748</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>1 098 237</u>	<u>919 648</u>
ACTIF NET		
ACTIF NET INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 424	15 005
ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATION (Note 11)	1 206 366	1 179 533
ACTIF NET NON-GREVÉ D'AFFECTATION	<u>507 835</u>	<u>477 478</u>
	<u>1 726 625</u>	<u>1 672 016</u>
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	<u><u>2 824 862 \$</u></u>	<u><u>2 591 664 \$</u></u>

Approuvé par les Administrateurs(trices):

 Administrateur(trice)
 Administrateur(trice)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Bergeron&Co.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
État du flux de trésorerie
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Produits reçus de subventions gouvernementales	2 498 083 \$	2 266 801 \$
Produits reçus des clients	1 070 756	1 066 857
Intérêts reçus	30 554	18 521
Charges payées aux fournisseurs et employés	(3 828 444)	(3 246 567)
Don fait à une société apparentés (Note 12)	(10 554)	-
	<u>(239 605)</u>	<u>105 612</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produits d'apports reportés	<u>12 922</u>	<u>21 121</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Remboursement des hypothèques à recevoir	11 827	212 341
Achats de dépôts à terme	(500 000)	-
Achats d'immobilisations	(14 231)	(22 772)
	<u>(502 404)</u>	<u>189 569</u>
DIMINUTION NETTE DE L'ENCAISSE	(729 087)	316 302
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>1 664 465</u>	<u>1 348 163</u>
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>935 378</u></u> \$	<u><u>1 664 465</u></u> \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Bergeron&Co.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2023

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME ET DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'Association franco-yukonnaise (Association) est un organisme sans but lucratif incorporé sous la *Loi sur les Sociétés du Yukon*, qui est l'organisme porte-parole officiel et leader du développement de la communauté franco-yukonnaise depuis 1982. L'Association franco-yukonnaise vise à améliorer la qualité de la vie en français des francophones du Yukon.

L'Association est un organisme sans but lucratif et elle est ainsi exonérée d'impôt sur le revenu.

Les activités de l'Association dépendent des contributions de différents paliers gouvernementaux à 71 % (2022-70 %).

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de l'Association ont été préparés conformément aux normes canadiennes comptables pour les organismes sans but lucratif et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées :

Utilisation d'estimations

- a) Dans la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations telles que la durée de vie utile et l'amortissement des immobilisations et des apports reportés ainsi que sur les montants des revenus et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Comptabilisation des produits

- b) L'Association a recours à la méthode du report pour comptabiliser les apports (subventions et contributions). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles qui seront amorties sont reportés. Ils seront comptabilisés en produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquises.

Les produits provenant d'autofinancement et autres, des ventes d'annonces, de repas, de sirop d'érable et billets de spectacles sont comptabilisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord que les services ou marchandises sont reçus par le client, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits provenant des abonnements, inscriptions, cotisations et commandites sont comptabilisés au moment où ils sont perçus.

Les revenus de placements, qui sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice, consistent de produits d'intérêts.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2023

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Organisme contrôlé

- c) L'Association contrôle la Société des immeubles franco-yukonnais du fait que les deux organismes partagent le même conseil d'administration et ainsi, l'Association franco-yukonnaise détermine les politiques stratégiques en matière de fonctionnement ou d'exploitation, d'investissement et de financement de l'Association franco-yukonnaise. Les états financiers de Société des immeubles franco-yukonnais ne sont pas consolidés dans les états financiers de l'Association. L'Association a plutôt choisi de divulguer la situation financière ainsi que les résultats des activités et les flux de trésorerie de cette entité à la note 11.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

- d) La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes bancaires et, s'il y a lieu, les placements qui ont une échéance inférieure à trois mois à compter de leur date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

- e) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations corporelles sont comptabilisés au coût dans l'état de la situation financière. Le coût est considéré comme étant la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties annuellement sur la durée d'utilisation probable comme suit:

Mobilier et aménagement	20 % (dégressif)
Équipement informatique	30 % (dégressif)

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Association, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

Instruments financiers

- f) Les actifs et passifs financiers sont tous évalués initialement à la juste valeur, à l'exception de certaines transactions avec lien de dépendance qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange, selon le cas. L'Association évalue ultérieurement tous ses actifs et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les comptes clients, le compte client de l'organisme contrôlé, les subventions à recevoir, les intérêts à recevoir, les dépôts à terme et les hypothèques à recevoir.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des fonds mutuels. La juste valeur de ces placements est déterminée en fonction des cours boursiers à la date de clôture.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes à payer et frais courus, le compte à payer à l'organisme sous contrôle et les salaires et charges sociales à payer.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2023

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Apports reçus sous forme de biens et de services

- g) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports sous forme de biens sont évalués à leur juste valeur.

Dépréciation d'actifs financiers

- h) Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Ventilation des charges

- i) Les charges reliées à un projet spécifique sont comptabilisées directement au projet respectif. Les charges générales ayant un impact sur les projets sont allouées aux projets connexes sur la base de l'estimé fait par la direction. Toutes autres charges sont comptabilisées au projet administration.

3. ENCAISSE GRÉVÉE D'AFFECTATION EXTERNE

	<u>2023</u>		<u>2022</u>
Encaisse grevée d'affectation externe - Subventions reportées	273 961	\$	104 224
Encaisse non-grevée d'affectation externe	661 417		1 560 241
	<u>935 378</u>	\$	<u>1 664 465</u>

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût		Amortissement Accumulé		Valeur nette <u>2023</u>		<u>2022</u>
Mobilier et aménagement	174 220	\$	150 936	\$	23 284	\$	17 618
Équipement informatique	150 437		123 826		26 611		33 135
	<u>324 657</u>	\$	<u>274 762</u>	\$	<u>49 895</u>	\$	<u>50 753</u>

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2023

5. DÉPÔTS À TERME

	<u>2023</u>		<u>2022</u>	
4,25 %, échéant en septembre 2025	250 000	\$	-	\$
4,55 %, échéant en septembre 2027	250 000		-	
P – 2,70 %, échéant en octobre 2023	<u>20 388</u>		<u>20 100</u>	
	<u>520 388</u>	\$	<u>20 100</u>	\$

Le dépôt à terme échéant en octobre 2023 est donné en garantie de la carte de crédit

6. HYPOTHÈQUES À RECEVOIR

	<u>2023</u>		<u>2022</u>	
Hypothèque à recevoir – SIFY	359 707		371 534	
Moins : Portion à court terme	<u>12 300</u>		<u>11 827</u>	
Portion à long terme	<u>347 407</u>	\$	<u>359 707</u>	\$

L'organisme a octroyé, pour la rénovation du toit de la SIFY, une hypothèque de 416 932 \$ qui est garantie par l'édifice et le terrain d'une valeur comptable nette de 1 550 617 \$, remboursable par paiements mensuels de 2 184 \$ incluant capital et intérêts, portant un taux d'intérêt de 4%, échéant le 31 décembre 2027.

7. REVENUS REPORTÉS

	Solde d'ouver- ture		Montants Reçus		Montants utilisés		Solde de fermeture	
Gouvernement du Yukon - Éducation	-	\$	409 858		337 695		72 163	\$
Emploi Développement Social Canada	20 268		354 984		375 252		-	
EDSC (Nouveau Horizon)	-		50 000		25 000		25 000	
CanNor (Fonds d'emploi WEB)	6 500		81 100		2 325		85 275	
FAAFC	12 943		118 085		116 808		14 220	
FCCF	3 000		6 000		6 000		3 000	
Conseil des Arts du Canada	-		50 000		23 400		26 600	
Citoyenneté et Immigration Canada - RIFY	8 673		24 902		26 538		7 037	
FJCF	16 333		99 910		108 575		7 668	
Réseau.Presse APF	21 807		25 857		47 664		-	
PCFAD	-		27 183		2 445		24 738	
Autres	<u>14 700</u>		<u>11 240</u>		<u>17 680</u>		<u>8 260</u>	
	<u>104 224</u>	\$	<u>1 259 119</u>		<u>1 089 382</u>		<u>273 961</u>	\$

8. FACILITÉ DE CRÉDIT

L'Association détient une carte de crédit ayant une limite autorisée de 50 000 \$ garantie par un dépôt à terme (Note 5)

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2023

9. REMISES GOUVERNEMENTALES

Le montant dû pour les remises gouvernementales autres que les comptes qui sont présentés séparément dans le bilan est 48 292 \$ (2022 – 42 009 \$). Ce montant est inclus dans les salaires et cotisations sociales à payer.

10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent les soldes non-amortis des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	<u>2023</u>		<u>2022</u>
Solde d'ouverture	35 748	\$	23 716 \$
Subventions reçues pendant l'année	12 922		21 121
Moins: Montant amorti	<u>(11 196)</u>		<u>(9 089)</u>
Solde de fermeture	<u>37 474</u>	\$	<u>35 748</u> \$

11. ACTIFS NETS GREVÉS D'AFFECTATION

	<u>2023</u>		<u>2022</u>
Fonds Service en région	10 000	\$	10 000 \$
Fonds PCS	2 865		2 865
Fonds Aurore boréale	29 541		22 000
Fonds d'investissement communautaire	<u>1 163 960</u>		<u>1 144 668</u>
Actifs nets grevés d'affectations	<u>1 206 366</u>	\$	<u>1 179 533</u> \$

Le Fonds Service en région vise à développer des initiatives pour les francophones en région. Le Fonds Aurore boréale vise à soutenir l'Aurore boréale dans l'éventualité d'un manque à gagner dans la vente de publicité. Le Fonds PCS a été créé dans l'éventualité d'une évaluation de gouvernance indépendante pour le PCS. Le Fonds d'investissement communautaire vise à développer la capacité financière de soutenir des projets et des initiatives qui visent l'avancement de la Franco-Yukonnie et qui contribuent à accroître l'espace francophone au Yukon.

12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Un montant de 16 879 \$ (2022 – 2 000 \$) a été versé à des administrateurs ou des compagnies sous leur contrôle pour divers services. Ces transactions ont été effectuées dans le cours normale de affaires et comptabilisées selon la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie convenue entre les apparentés.

De plus, la société a fait un don en faveur de la société contrôlée pour un montant de 10 554 \$. Cette transaction a été effectuée hors du cours normale des activités et est présentée en diminution de l'actif net.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2023

13. ORGANISME CONTRÔLÉ

L'Association contrôle la Société des immeubles franco-yukonnais parce que les deux organismes partagent le même conseil d'administration et ainsi, l'Association franco-yukonnaise détermine les politiques stratégiques en matière de fonctionnement ou d'exploitation, d'investissement et de financement de la Société.

L'Association a versé des loyers pour la location d'espaces à bureau et la location de salles et autres pour un montant de 237 277 \$ (2022 – 234 671 \$) à la Société des immeubles franco-yukonnais. De plus, l'Association a comptabilisé des produits d'intérêts sur une hypothèque à recevoir de la Société des immeubles franco-yukonnais pour un montant de 14 384 \$ (2022 – 14 760 \$) (Note 6). Ce montant est inclus dans le poste « Intérêts gagnés » à l'état des résultats. Finalement, l'Association a comptabilisé des produits relativement à des frais d'administration pour un montant de 12 000 \$ (2022 - 12 000 \$) à la Société des immeubles franco-yukonnais. Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie convenue entre les parties.

L'Association a choisi de divulguer les informations suivantes provenant des états financiers de la Société des immeubles franco-yukonnais pour l'exercice clos le 31 mars 2023 :

BILAN	<u>2023</u>		<u>2022</u>	
Actif	<u>1 782 410</u>	\$	<u>1 820 535</u>	\$
Passif	1 201 668		1 242 128	
Actif net	<u>580 742</u>		<u>578 407</u>	
	<u>1 782 410</u>	\$	<u>1 820 535</u>	\$
 ÉTAT DES RÉSULTATS	 <u>2023</u>		 <u>2022</u>	
Produits	321 871	\$	291 511	\$
Charges	<u>330 088</u>		<u>277 031</u>	
Excédent (Insuffisance) net des produits sur les charges	<u>(8 217)</u>	\$	<u>14 480</u>	\$
 FLUX DE TRÉSORERIE	 <u>2023</u>		 <u>2022</u>	
Encaisse provenant des activités de fonctionnement	29 185	\$	22 479	\$
Encaisse provenant des activités de financement	(11 827)		(11 372)	
Encaisse utilisée dans les activités d'investissement	-		-	
Augmentation de l'encaisse	<u>17358</u>		<u>11 107</u>	
Encaisse au début de l'exercice	164 142		153 035	
Encaisse à la fin de l'exercice	<u>181 500</u>	\$	<u>164 142</u>	\$

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 mars 2023

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Association, par l'intermédiaire de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. L'analyse suivante décrit l'exposition de l'Association aux risques au 31 mars 2023.

Risque de crédit :

L'Association est exposée à ce risque en regard à ses comptes clients, son compte client de l'organisme contrôlé, ses subventions à recevoir et ses hypothèques à recevoir.

Risque de taux d'intérêt :

L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses dépôts à terme et ses hypothèques à recevoir à taux fixes. Ces instruments financiers exposent l'Association à un risque de juste valeur.

Risque de liquidité :

L'Association est exposée à ce risque principalement en regard à ses comptes à payer et frais courus, son compte à payer à l'organisme contrôlé et, ses salaires et charges sociales.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
ÉTAT DES RÉSULTATS PAR SECTEUR
Administration, coordination, justice, relations communautaires et fonds d'investissement
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023

	2023	2022
PRODUITS		
Patrimoine canadien *	393 070 \$	373 800 \$
Justice Canada	51 220	40 000
Intérêts	43 220	17 969
Autofinancement et autres	38 762	37 761
Autres contributions	28 342	19 529
Gouvernement du Yukon - DSF	5 000	3 755
Variation de la juste valeur des fonds mutuels	1 959	(1 264)
	<u>561 573</u>	<u>491 550</u>
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	351 698	312 059
Honoraires	53 731	58 586
Loyer et location de salles	45 444	45 638
Représentation, réunions et déplacements	21 944	8 139
Fournitures de bureau	12 388	14 743
Promotion et publicité	11 961	12 515
Informatique	5 482	6 743
Télécommunications	4 775	5 936
Assurances	3 952	3 255
Achat d'immobilisations	2 999	1 887
Intérêts et frais bancaires	1 425	2 028
Imprimerie	1 275	434
Inscriptions	596	975
Contributions aux organismes	550	17 000
Location d'équipements	132	120
	<u>518 352</u>	<u>490 058</u>
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	<u>43 221</u>	<u>1 492</u>
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Amortissement des apports reportés	2 452	2 396
Actifs immobilisés	2 999	1 887
Moins: Amortissement des immobilisations corporelles	4 091	4 541
Subventions utilisées pour achat d'immobilisations	2 999	1 887
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>41 582</u></u> \$	<u><u>(653)</u></u> \$

*Programmation de base

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Bergeron&Co.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
ÉTATS DES RÉSULTATS PAR SECTEUR
Aurore boréale
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023

	2023	2022
PRODUITS		
Vente d'annonces *	182 085 \$	213 736 \$
Patrimoine canadien **	74 447	65 658
FJCF	66 195	-
Réseau.Presse APF	47 664	162 133
Gouvernement du Yukon - Développement économique	26 529	20 900
Autofinancement et autres	15 121	3 266
Abonnements, inscriptions et cotisations	11 908	8 211
	<u>423 949</u>	<u>473 904</u>
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	276 405	223 400
Honoraires	46 734	91 306
Imprimerie	34 263	42 554
Loyer et location de salles	11 566	11 241
Informatique	6 957	6 342
Fournitures de bureau	6 369	15 638
Représentation, réunions et déplacements	5 384	1 398
Télécommunications	4 520	5 516
Promotion et publicité	3 386	1 934
Achat d'immobilisations	1 308	9 954
Locations d'équipements	527	479
Assurances	360	360
Intérêts et frais bancaires	215	404
Inscriptions	132	486
	<u>398 126</u>	<u>411 012</u>
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	<u>25 823</u>	<u>62 892</u>
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Amortissement des apports reportés	2 117	1 245
Actifs immobilisés	1 308	9 954
Moins: Amortissement des immobilisations corporelles	4 112	3 391
Subventions utilisées pour achat d'immobilisations	-	8 302
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>25 136 \$</u></u>	<u><u>62 398 \$</u></u>

* 2023 (Vente d'annonces, un montant de 79 674 \$ a été reçu de divers services de l'AFY)

* 2022 (Vente d'annonces: un montant de 89 407 \$ a été reçu de divers services de l'AFY)

**2023 (Programmation de base 49 500 \$. Aide aux éditeurs 24 947 \$)

**2022 (Programmation de base 49 500 \$. Aide aux éditeurs 16 158 \$)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Bergeron&Co.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
ÉTATS DES RÉSULTATS PAR SECTEUR
Développement économique
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023

	2023	2022
PRODUITS		
CanNor	396 230 \$	346 884 \$
Emploi et Développement social Canada	375 252	344 369
Gouvernement du Yukon - Développement économique	279 861	-
Citoyenneté et Immigration Canada	163 253	167 894
Gouvernement du Yukon - Tourisme et de la Culture	69 500	24 661
Autofinancement et autres	10 839	4 800
Gouvernement du Yukon - Éducation	-	260 452
	<u>1 294 935</u>	<u>1 149 060</u>
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	596 291	556 374
Promotion et publicité	421 124	327 816
Loyer et location de salle	91 527	92 783
Représentation, réunions et déplacements	71 986	19 955
Honoraires	43 398	109 034
Imprimerie	25 134	1 615
Inscriptions	21 225	1 858
Fournitures de bureau	10 987	9 997
Informatique	6 023	8 125
Télécommunications	5 821	7 525
Assurances	4 128	4 128
Achat d'immobilisations	2 059	3 959
Intérêts et frais bancaires	1 186	576
Location d'équipements	842	802
	<u>1 301 731</u>	<u>1 144 547</u>
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	<u>(6 796)</u>	<u>4 513</u>
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Amortissement des apports reportés	1 787	1 286
Actifs immobilisés	2 059	3 959
Moins: Amortissement des immobilisations corporelles	1 676	1 150
Subventions utilisées pour achat d'immobilisations	<u>2 059</u>	<u>3 959</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>(6 685) \$</u></u>	<u><u>4 649 \$</u></u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Bergeron&Co.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
ÉTATS DES RÉSULTATS PAR SECTEUR
Jeunesse
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023

	2023	2022
PRODUITS		
Patrimoine canadien *	47 875 \$	39 215 \$
FJCF	42 381	42 671
Gouvernement du Yukon - Conseil exécutif	37 250	28 359
Autres contributions	20 795	8 000
Gouvernement du Yukon - DSF	12 795	-
Autofinancement et autres	2 714	1 000
	<u>163 810</u>	<u>119 245</u>
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	107 954	101 122
Honoraires	23 396	2 605
Loyer et location de salles	12 961	12 074
Représentation, réunions et déplacements	12 015	1 893
Fournitures de bureau	1 614	3 801
Coût des repas	1 302	-
Promotion et publicité	1 077	1 468
Télécommunications	1 038	1 444
Imprimerie	534	203
Inscriptions	525	486
Informatique	505	703
Contribution aux organismes	500	1 959
Location d'équipements	390	-
	<u>163 811</u>	<u>127 758</u>
Insuffisance des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	<u>(1)</u>	<u>(8 513)</u>
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Amortissement des apports reportés	12	15
Moins: Amortissement des immobilisations corporelles	<u>142</u>	<u>179</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>(131) \$</u></u>	<u><u>(8 677) \$</u></u>

**2023 (Programmation de base 26 945 \$, Fond de relance 20 930 \$)

**2022 (Programmation de base 39 215 \$)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Bergeron & Co.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
ÉTATS DES RÉSULTATS PAR SECTEUR
Arts et culture
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023

	2023	2022
PRODUITS		
Patrimoine canadien *	240 909 \$	220 771 \$
Autres contributions	56 510	18 624
Gouvernement du Yukon - Tourisme et de la Culture	21 486	21 600
Autofinancement et autres	19 083	20 314
Ventes de repas	13 545	3 375
Gouvernement du Yukon - DSF	12 500	8 442
Gouvernement du Québec - SQRC	12 500	8 442
Ventes de sirop d'érable	8 783	6 823
Ventes de billets de spectacles	3 088	4 011
Abonnements, inscriptions et cotisations	1 501	367
Commandites	-	2 175
	<u>389 905</u>	<u>314 944</u>
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	151 181	146 381
Honoraires	99 679	101 410
Représentation, réunions et déplacements	63 855	9 896
Loyer et location de salles	25 117	15 238
Location d'équipements	14 405	10 763
Coût des repas	9 462	2 593
Contributions aux organismes	8 050	5 500
Fournitures de bureau	7 423	7 221
Produits d'érable	5 181	8 118
Promotion et publicité	4 906	4 775
Inscriptions	2 085	633
Imprimerie	2 072	375
Télécommunications	1 479	2 459
Informatique	953	1 014
Assurances	301	234
Intérêts et frais bancaires	7	15
	<u>396 156</u>	<u>316 625</u>
Insuffisance des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	<u>(6 251)</u>	<u>(1 681)</u>
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Moins: Amortissement des immobilisations corporelles	<u>37</u>	<u>47</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>(6 288) \$</u></u>	<u><u>(1 728) \$</u></u>

*2023 (Programmation de base 155 709 \$, Fête du Canada & Solstice St-Jean 15 200 \$, Contextualisation 70 000 \$)

*2022 (Programmation de base 155 709 \$, Fête du Canada & Solstice St-Jean 60 000 \$, Contribution supplémentaire 5 062 \$)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Bergeron&Co.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
ÉTAT DES RÉSULTATS PAR SECTEUR
Formation
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023

	2023	2022
PRODUITS		
Gouvernement du Yukon - Éducation	337 695 \$	317 400 \$
Gouvernement du Yukon - DSF	125 000	122 805
CNFS / ACUFC	35 000	37 300
Abonnements, inscriptions et cotisations	30 532	18 333
Autres contributions	6 180	5 100
Autofinancement et autres	2 470	2 531
	<u>536 877</u>	<u>503 469</u>
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	335 073	322 932
Honoraires	86 750	69 938
Loyer et location de salles	44 331	43 982
Promotion et publicité	15 813	11 125
Représentation, réunions et déplacements	14 022	9 318
Fournitures de bureau	6 103	8 360
Achat d'immobilisations	5 821	6 973
Informatique	5 274	8 657
Télécommunications	5 262	6 740
Inscriptions	2 892	629
Assurances	1 200	1 200
Imprimerie	917	212
Intérêts et frais bancaires	843	697
Locations d'équipements	527	479
Contributions aux organismes	300	550
	<u>525 128</u>	<u>491 792</u>
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	<u>11 749</u>	<u>11 677</u>
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Amortissement des apports reportés	3 694	2 817
Actifs immobilisés	5 821	6 973
Moins: Amortissement des immobilisations corporelles	3 738	2 874
Subventions utilisées pour achat d'immobilisations	5 821	6 973
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>11 705 \$</u></u>	<u><u>11 620 \$</u></u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Bergeron&Co.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
ÉTATS DES RÉSULTATS PAR SECTEUR
Aînés
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023

	2023	2022
PRODUITS		
FAAFC	116 808 \$	115 609 \$
Patrimoine canadien *	28 000	28 000
Emploi et Développement social Canada	25 000	32 375
Autofinancement et autres	<u>10 634</u>	<u>-</u>
	<u>180 442</u>	<u>175 984</u>
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	131 847	125 833
Honoraires	28 216	25 909
Loyer et location de salles	7 221	4 881
Représentation, réunions et déplacements	5 676	1 432
Promotion et publicité	3 045	2 991
Fournitures de bureau	1 456	12 379
Imprimerie	1 341	1 317
Informatique	846	42
Télécommunications	587	1 001
Inscriptions	200	199
Coût des repas	<u>10</u>	<u>-</u>
	<u>180 445</u>	<u>175 984</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	<u>(3)</u>	<u>-</u>
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Amortissement des apports reportés	313	448
Actifs immobilisés		
Moins: Amortissement des immobilisations corporelles	313	448
Subventions utilisées pour achat d'immobilisations		
	<u> </u>	<u> </u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>(3) \$</u></u>	<u><u>- \$</u></u>

*2023 (Programmation de base 28 000 \$)

*2022 (Programmation de base 28 000 \$)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Bergeron&Co.

ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE
ÉTATS DES RÉSULTATS PAR SECTEUR
PCS
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023

	2023	2022
PRODUITS		
Société Santé en Français	273 335 \$	304 493 \$
Gouvernement du Yukon - DSF	50 000	50 000
Autofinancement et autres	27 297	24 023
	<u>350 632</u>	<u>378 516</u>
CHARGES		
Honoraires	139 213	137 315
Salaires et avantages sociaux	115 197	110 124
Promotion et publicité	29 568	43 484
Fournitures de bureau	24 259	40 556
Loyer et location de salles	14 995	15 414
Représentation, réunions et déplacements	12 476	1 865
Télécommunications	5 572	2 550
Imprimerie	5 224	11 814
Achat d'immobilisations	2 044	-
Informatique	1 900	1 942
Inscriptions	182	575
Contributions aux organismes	-	8 800
Assurances	-	1 000
	<u>350 630</u>	<u>375 439</u>
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	<u>2</u>	<u>3 077</u>
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Amortissement des apports reportés	822	883
Actifs immobilisés	2 044	-
Moins: Amortissement des immobilisations corporelles	978	1 095
Subventions utilisées pour achat d'immobilisations	<u>2 044</u>	<u>-</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>(154) \$</u></u>	<u><u>2 865 \$</u></u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Bergeron&Co.